



Assemblée générale ordinaire de la FRACP – 23 avril 2018

(19h, bureaux d'Agridea, av. des Jordils 1, Lausanne)

Participants : Fabienne Tschanz (présidente de la FRACP et représentante des Jardins d'Ouchy), Flore Bingeli (trésorière de la FRACP et représentante de Lumière des Champs), Gaëlle Bigler (membre du comité de la FRACP et d'Urgenci), David Bichsel (membre du comité de la FRACP et représentant de Rage de Vert), Enea Rezzonico (membre du comité de la FRACP et représentant du Panier Bio à 2 Roues), Zoé Le Clerc (ancienne secrétaire de la FRACP), Gianpaolo Berta (Les Jardins de Nyon), Julien Vuilleumier (Notre Panier Bio), Christine Schilter (Les Jardins de Cocagne), Lee Kessler (Les Jardins de Cocagne), Christian Bovigny (Panier Bio des 3 Vallons, Terre Ferme), Serge Girardin (Le Potager du Grainier), Jeremy Rodriguez (La ferme de La Touvière), Anne-Lyse Tombez (Femmes Solidaires Sans Frontières), Denis Anselmo (La Clef des Champs), Julia Bürgin (Cultures Locales), Pierre Praz (Croqu'terre), Michel de Montgolfier (Les Jardins du Flon), Séverine Huguenin (Les Jardins du Flon).

Absents excusés : Claude Mudry (Les Jardins de Cocagne), Julie Horvath (Vergers d'Epicure), Antoine Descombes (Les Ares et Vous), les deux Sophie, Marianne et Grégoire (Les Chèvres de la Touvière)

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Ordre du jour – présentation et vote
3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2017 – vote
4. Rapport d'activité 2017 – présentation et vote
5. Comptes 2017 – présentation et vote
6. Décharge aux membres actuels du comité et au vérificateur des comptes 2017 – vote
7. Changement de l'organisation du comité et réduction des cotisations – présentation et vote
8. Renouvellement et élection du comité et du vérificateur des comptes 2018 – présentation et vote
9. Modification des statuts – présentation et vote
10. Budget prévisionnel 2018 – présentation
11. Projets 2018
12. Divers

Point	Objet	Commentaires/Décisions
1	Bienvenue	La présidente souhaite la bienvenue aux 19 membres présents.
2	Ordre du jour – présentation et vote	L’odj est approuvé tacitement.
3	Procès-verbal de l’assemblée générale 2017 – vote	Le PV est approuvé tacitement.
4	Rapport d’activité 2017 – présentation et vote	<p>La présidente résume les activités principales de la FRACP pendant l’année 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d’une journée de réflexion sur le rôle de la FRACP (28 janvier 2017 ; Yverdon-les-bains) : une vingtaine de représentants des ACP membres ont participé à cette journée qui a permis de redéfinir les missions et les objectifs de la FRACP. Sur la base des conclusions de cette journée, un cahier des charges a été défini par le comité pour le travail du secrétaire et des tâches ont été réparties entre les membres du comité dans le but d’atteindre les objectifs définis. - Organisation du brunch de la FRACP (27 août 2017, Ferme du Joran, Orbe) : la journée a été organisée en collaboration avec l’équipe de la ferme du Joran à Orbe, qui fournit l’essentiel des légumes pour Le Panier des 3 Vallons, et Le Panier Bio à 2 Roues (voir aussi le résumé de cette journée). - Une nouvelle coordinatrice a été engagée par le comité dès le 1^{er} octobre 2017 à un taux d’engagement de 10% (Zoé de Clerc). Malheureusement, Zoé a dû quitter son poste après 3 mois d’engagement pour des raisons personnelles. <i>Complément d’information ajouté au présent PV après l’AG, suite à un oubli de communication : les responsabilités initialement prévues pour la coordinatrice ont été réparties entre les membres du comité et l’argent qui avait été initialement prévu pour son salaire pour la période entre janvier et mai 2018 sera payés aux membres du comité au courant de l’année 2018, en fonction de la charge du travail accompli.</i> - Organisation d’une table ronde sur le thème « Sortir la tête du panier » (27 octobre 2017, centre socioculturel Pôle Sud, Lausanne) : une cinquantaine de participants ont assisté à cet évènement organisé à l’occasion du vernissage de l’exposition de photo du livre « Les carottes ne suffisent pas », en présence des auteures du livre (Martine Wohlhauser et Josiane Haas) et de représentants d’ACP romandes (Urs Gfeller, Notre Panier Bio, Lumière des Champs et Croqu’Terre ; Claude Mudry, Les Jardins de Cocagne ; David Bichsel, Rage de Vert et Julien Vuillemier, Notre Panier Bio) . - Matériel de promotion des ACP : réalisation d’un nouveau flyer, d’une nouvelle bache imprimée en 3 exemplaires, et d’une nouvelle ligne graphique qui pourra être utilisée pour réaliser un nouveau site web. Les bâches et les flyers sont à disposition de tous les membres qui souhaitent les utiliser. - Les membres du comité ont visité plusieurs nouvelles ACP dans le but de faire connaissance et de comprendre leurs attentes envers la FRACP et leur disponibilité à contribuer à nos activités (La Clef des Champs, Le Potager du Grainier, Inserres-Croix-Rouge Genevoise, Domaine de la Touvière, Les Jardins de Loëx). Deux représentants de ses nouvelles ACP présentent brièvement leurs activités :

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Le Potager du Grainier (Bex-VD) représentée par Serge Girardin – culture de 2 ha de terres ouvertes plus 7000 m² de terres en tunnels ; 4 personnes salariées et actuellement 7 stagiaires ; en reconversion bio ; actuellement env. 60 paniers, qui devraient augmenter à env. 100 paniers d’ici à la fin de l’année ; un jardin de la biodiversité à déguster, cultivé en permaculture est aussi en cours de réalisation ; Serge propose d’accueillir les membres de la FRACP pour le brunch de 2018. L’AG approuve la proposition et la date pour cette journée est fixée au 8 juillet 2018. ○ Domaine de La Touvière (Meinier-GE) composé de deux entités - les Chèvres (fromage) et les Choux (légumes) ; production en bio ; livraison de fruits et légumes à des collectivités publiques et privées et à des particuliers (actuellement env. 40 paniers) <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des membres : un questionnaire de recensement a été envoyé à nos membres au courant de l’année 2017 dans le but de mieux connaître leur fonctionnement et de récolter des informations à partager entre membres afin d’encourager des collaborations. Environ 2/3 des ACP ont répondu au questionnaire. Un document résumant les informations récoltées sera envoyé à tous les membres d’ici à la mi-mai. - Rencontre avec une représentante de l’entreprise « La Ruche qui dit Oui ! » (13 novembre 2017) : sur invitation de Fanny Coustaline, coordinatrice de La Ruche qui dit Oui pour la Suisse, une rencontre a eu lieu entre elle et une partie du comité dans les bureaux d’Uniterre à Lausanne. Cette rencontre a été initiée par Mme Coustaline probablement dans le but de prévenir des éventuelles réactions négatives des ACP romandes suite à l’installation de son entreprise en Suisse romande. Aucune suite n’a été donné à cette rencontre, à part l’envoi d’un texte à nos membres résumant les différences principales entre une ACP et cette entreprise, dans la newsletter de décembre 2017 (lien). - Rencontre avec les membres du comité des Jardins de Nyon (22 novembre 2017) : un représentant du comité a rencontré les membres de cette ACP pour les aider à améliorer leur fonctionnement. - Tenue de stands promotionnel dans le cadre de deux manifestations à Genève : Alternatiba (16 septembre 2017) et the Meal (23 septembre 2017). - Contribution à la rédaction de 2 articles en lien avec nos activités : journal Agri (juin 2017 ; lien) et journal Moins (décembre 2017 ; lien). - Gaëlle Bigler a participé à plusieurs rencontres en lien avec le réseau Urgenci où elle a pu représenter la FRACP. <p>Le rapport d’activité est approuvé à l’unanimité.</p>
5	Comptes 2017 – présentation et vote	<p>Flore Bingeli présente les comptes 2017 qui se soldent sur un résultat positif de CHF 4'880.50. En réponse à une demande d’un membre présent, Flore explique que ce résultat positif est dû principalement à des frais liés à des activités qui avaient été mises au budget et qui n’ont pas pu être réalisées par manque de temps. L’argent disponible sera certainement utilisé pour financer ces projets qui sont en partie en cours de réalisation (jeu de sensibilisation aux fruits et légumes de saison pour les stands, nouveau site web, etc.) ou d’autres projets à définir par le nouveau comité.</p> <p>Les vérificateurs des comptes, Julia Bürgin et Julien Vuillemier, lisent leur rapport et proposent à l’AG de l’approuver et de décharger le comité 2017.</p>

		Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
6	Décharge aux membres actuels du comité et au vérificateur des comptes 2017 – vote	Le comité 2017 et les vérificateurs des comptes 2017 sont déchargés de leurs responsabilités à l'unanimité.
8	Changement de l'organisation du comité et réduction des cotisations – présentation et vote	<p>Enea Rezzonico présente la proposition du comité de réorganiser le fonctionnement du comité et plus largement, de l'association. Après une année de travail, le comité est arrivé à la conclusion que notre organisation actuelle basée sur un poste de coordination salarié et par conséquent des cotisations élevées avait tendance à induire des attentes après des membres de la fédération qui sont difficiles à satisfaire en vue du temps de travail limité pour le coordinateur (poste à 10%) et de l'engagement bénévole des membres du comité également limité.</p> <p>De plus, ayant constaté le manque de réactivité d'une bonne partie des membres aux diverses sollicitations du comité et de la coordinatrice (paiement des cotisations, recensement des membres, appel à rejoindre le comité, tenue de stands), le comité pense que les besoins des membres ne sont peut-être pas aussi importants pour justifier l'existence d'un poste salarié sous la forme actuelle. En vue de ce qui précède, le comité propose de réduire la cotisation annuelle et de renoncer à un poste de coordinateur salarié, pour passer à une organisation basée sur le défraiement de projets spécifiques qui seraient portés par le comité ou par des membres de la FRACP. Pour augmenter les recettes provenant des cotisations, le comité propose aussi d'ouvrir la possibilité de devenir membre aussi à des collectivités ou à des individus sympathisants.</p> <p>Deux propositions de changement de cotisation sont présentées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ACP avec moins de 100 paniers : 100.- par an ; ACP avec plus de 100 paniers : 250.- par an ; membres se soutien : 30.- par an (sans droit de vote) 2. ACP : 200.- par an ; membres de soutien : 30.- par an (sans droit de vote) <p>Sur la base d'une estimation approximative effectuée par la trésorière, les modèles proposés génèreraient environ 6'000.- de recettes provenant des cotisations, correspondant à environ la moitié des recettes actuelles. Ceci aurait comme conséquence de devoir limiter les activités de la fédération à l'essentiel (par ex. organisation de rencontres entre ACP, journée de formation). L'idée de désigner une personne ressource par région/canton est aussi présentée. Cette personne serait responsable de coordonner les relations entre les ACP d'une région et le comité.</p> <p>Lors de la discussion qui suit la présentation de la nouvelle organisation, le premier modèle de cotisation est rapidement choisi par la grande majorité de l'assemblée qui y voit plusieurs avantages : diminution des cotisations, recentrage sur les activités essentielles, ouverture à des nouveaux membres ne pouvant pas assumer des cotisations élevées.</p>

		<p>Une longue discussion a ensuite lieu pour définir le critère de différenciation du montant de la cotisation : nombre de paniers, nombre d'adhérents, nombre de membres, etc. En vue de la diversité des modèles d'organisation, l'assemblée s'accorde sur une grille de cotisation basée sur le nombre de paniers en abonnement.</p> <p>Suite à la discussion, la 1^{ère} proposition est approuvée par 16 personnes, contre 1 vote pour la 2^{ème} et une abstention.</p>
9	Modification des statuts – présentation et vote	<p>La décision concernant l'ouverture à des membre de soutien implique le besoin d'adapter nos statuts.</p> <p>Les changements suivant sont proposés à l'assemblée :</p> <p>article 6, al. 1 (actuel) Peuvent être membres, les structures (coopératives, associations, société simple) qui pratiquent l'Agriculture contractuelle de proximité et qui respectent en tous points le contenu de la charte de l'Agriculture contractuelle de proximité.</p> <p>article 6, al. 1 (nouveau) Peuvent être membres, les structures (coopératives, associations, société simple) qui pratiquent l'Agriculture contractuelle de proximité et qui respectent en tous points le contenu de la charte de l'Agriculture contractuelle de proximité, ainsi que les membres de soutien, désireux de contribuer à la promotion des activités de l'association et de soutenir ses efforts, sans pour autant avoir un droit de vote.</p> <p>article 6, al. 4 (actuel) La fédération est composée de membres collectifs représentés par leurs délégués.</p> <p>article 6, al. 4 (nouveau) La fédération est composée de membres collectifs représentés par leurs délégués et de membres de soutien.</p> <p>Les modifications proposées sont acceptées à l'unanimité.</p>
7	Renouvellement et élection du comité et du vérificateur des comptes 2018 – présentation et vote	<p>Parmi les membres du comité sortant, seulement deux se représentent : Flore Binggeli en tant que membre et uniquement pour le travail de gestion de la trésorerie, et Gaelle Bigler en tant que membre. Aucune autre candidature n'est parvenue au comité sortant suite aux deux appels envoyés à tous les membres. Dans l'assemblée personne ne souhaite se présenter. Selon nos statuts, un comité doit se composer au minimum de 3 membres.</p> <p>L'élection du nouveau comité doit donc être reporté à une assemblée extraordinaire qui sera organisée probablement à l'occasion du brunch de la FRACP au début juillet.</p> <p>L'AG demande à tous les membres de mobiliser leur réseau pour trouver des candidats pour rejoindre le nouveau comité.</p> <p>Le comité actuel reste en fonction <i>ad intérim</i> jusqu'à l'AG extraordinaire.</p>

10	Budget prévisionnel 2018 – présentation	Un budget est présenté à titre indicatif, tout en sachant que l'allocation des ressources disponibles sera décidée par le nouveau comité, dès qu'il sera élu.
11	Projets	<p>Brunch de la FRACP : Le Potager du Grainier propose de nous accueillir pour le brunch qui aura lieu le dimanche 8 juillet 2018 sur leur terrain à Bex.</p> <p>Stand commun de la FRACP et de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire à la foire de l'agriculture bio Bio-Agri, à Moudon (11-13 mai 2018 ; lien).</p>
12	Divers	<p>Inauguration de l'exposition de soutien à l'initiative pour la souveraineté alimentaire à l'occasion de la foire Bio-Agri. L'expo sera installée dans le village associatif. L'exposition pourrait aussi être utilisée pour le brunch ou pour toute autre événement public approprié.</p> <p>Un sondage sera envoyé prochainement à tous les membres pour les inviter à s'inscrire pour tenir le stand de la FRACP.</p> <p>Un membre émet le souhait d'organiser la prochaine AG plus tôt dans l'année, autours de mois de mars, comme cela avait été le cas lors des années précédentes, pour éviter la concomitance avec le boom des activités maraichères.</p> <p>La séance est close à 21h15.</p>